

Dans cette édition :

- *Pôle d'expertise en gestion contractuelle (PEX)*
 - *Barrages à forte contenance*
 - *Formation offerte par l'AGRCQ*
 - *Changement de garde dans les directions de MRC*
-

Pôle d'expertise en gestion contractuelle (PEX)

Publication de deux nouvelles fiches

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation va bientôt publier deux nouvelles fiches d'information portant sur les garanties bancaires irrévocables et le chèque certifié que vous pourrez trouver, dès cette date, à l'adresse suivante :

<https://www.mamh.gouv.qc.ca/gestion-contractuelle/gestion-contractuelle/pole-dexpertise-en-gestion-contractuelle/>

Dans le cadre des travaux des comités 2 et 3 du pôle d'expertise en gestion contractuelle, le Ministère a développé ces deux fiches dans l'objectif d'aider les organismes municipaux à mieux se protéger contre les pertes éventuelles découlant du refus d'un soumissionnaire de conclure ou d'exécuter un contrat, les défauts d'un adjudicataire pendant l'exécution de son contrat et les défauts d'un fournisseur de payer les sous-traitants.

À titre de fiches complémentaires à celles sur le cautionnement, les garanties bancaires irrévocables et le chèque certifié permettront aux organismes municipaux de choisir une garantie financière selon sa réalité et les types de contrats tout en tenant compte du niveau de risque encouru.

Barrages à forte contenance

Prolongation du Programme d'aide financière à la mise aux normes de barrages municipaux (PAFMAN)

Les municipalités et MRC admissibles au Programme d'aide financière à la mise aux normes de barrages municipaux (PAFMAN) pourront en bénéficier jusqu'en mars 2023.

En vigueur depuis 2018, le PAFMAN vise à aider financièrement les municipalités locales de 50 000 habitants et moins et les MRC propriétaires de barrages à forte contenance à se conformer aux obligations qui leur incombent en vertu de la *Loi sur la sécurité des barrages*. L'aide financière permet ainsi le remboursement d'une partie des dépenses payées par les municipalités locales et les MRC pour cette mise à niveau.

Plus spécifiquement, le programme vise à favoriser la réalisation d'études d'évaluation de la sécurité de même que les travaux correctifs requis pour accroître la sécurité des barrages municipaux en vertu de la Loi sur la sécurité des barrages.

Formation offerte par l'AGRCQ

Indice de qualité morphologique (IQM)

Cette formation destinée aux gestionnaires des cours d'eau des MRC leur permet de mieux décoder un cours d'eau, d'intégrer l'hydrogéomorphologie (HGM) dans la prise de décision en matière de gestion de cours d'eau, de développer un argumentaire pour répondre au REAFIE et sur la pertinence des décisions et des actions.

La date limite de l'inscription est le 1^{er} septembre.

Pour plus d'information : <https://agrcq.ca/formations/>

Changement de garde dans les directions de MRC

Dominique Vien quitte la MRC Les Etchemins le 20 août prochain

Dans un communiqué émis récemment par la MRC des Etchemins, le préfet Richard Couët a salué la contribution de Mme Vien « qui a su amener l'organisation à un autre niveau, notamment en instaurant le nouveau service de développement économique, en développant les compétences de salariés, en rapatriant le service d'ingénierie forestière et en améliorant de nombreux processus internes tout en lançant et supervisant la rénovation du nouveau siège social. »

Mme Vien qui entend profiter d'une certaine période de repos avant d'évaluer ses options pour un proche avenir, ajoutant qu'elle ne se fermait aucune porte.

Dominique Vien ne sera pas le seul membre de la direction de la MRC à quitter ses fonctions puisque le directeur général adjoint Martin Roy prendra sa retraite à la fin de la présente année. Ce dernier est à l'emploi de la MRC des Etchemins depuis 18 ans et œuvre dans le monde municipal depuis 35 ans. Enfin, la directrice du nouveau service de développement économique, Zoé Couture, a également annoncé son départ, elle qui entend se lancer en affaires dans le domaine de la construction.

Raphaël Teyssier sera le nouveau directeur général de la MRC L'Érable

Celui qui est directeur général de la MRC Le Val-Saint-François depuis le 6 janvier 2020 occupera le poste laissé vacant par Myrabelle Chicoine à compter du 18 août. Il s'agit d'un retour aux sources pour celui qui occupait le poste de directeur général adjoint à la MRC Les Érables jusqu'à la fin de décembre 2019.

La MRC Le Val-Saint-François entamera un processus de recrutement à l'aide d'une firme externe pour pourvoir le poste laissé vacant. Entretemps, la direction générale pourrait être assurée par intérim par un membre de l'équipe actuelle. La personne qui succédera à M. Teyssier pourrait n'être connue qu'à la fin septembre.

Jacques Laberge
Directeur général